

Université Paris 8 – Vincennes – Saint-Denis
Présidence de l'université

Monsieur Nicolas DUVOUX
**Chargé de mission « Accompagnement
social des étudiants »**

Objet : Lettre de mission

Saint-Denis, le 10 septembre 2025

Cher collègue,

L'Université Paris 8, résolue à soutenir et développer l'accompagnement social des étudiants, mène cette action essentielle au nom de ses valeurs et de son approche des réussites étudiants, mais aussi parce qu'elle est située dans un territoire, marqué par une concentration des difficultés sociales qui n'épargnent pas les étudiants. La mission « Accompagnement social des étudiants », qui avait été mise en place en 2021, a permis de dénouer des situations de crise liées aux impacts sanitaires et géopolitiques et continue d'obvier à de telles situations tout en poursuivant sa structuration selon une approche systémique et préventive. L'enjeu est en effet de transformer certains dispositifs d'urgence en leviers d'émancipation sociale et d'en installer d'autres qui répondent à cette même logique d'émancipation et de capacitation. Cette ambition s'appuie notamment sur le Volet 5 du Schéma Directeur de la Vie Étudiante (SDVE), conçu comme un dispositif expérimental d'envergure nationale, en écho avec l'expérimentation « Territoires Zéro Non-Recours », portée et appuyée par le Département de la Seine-Saint-Denis. Cette expérimentation pourra d'autant mieux se poursuivre que l'Université Paris 8 a été lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt national lancé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche « Expérimentation Campus Zéro Non-Recours » auquel elle a répondu avec le soutien de ses partenaires institutionnels, associatifs et territoriaux. Elle entend en cela devenir un modèle d'université inclusive, solidaire et ouverte, où chaque étudiant peut accéder pleinement à ses droits. Cette ambition est au cœur de la mission « Accompagnement social des étudiants ».

Pour répondre à cette ambition, je vous confie la mission « Accompagnement social des étudiants », qui vise à :

- renforcer la visibilité de cette offre et à accroître les ressources nécessaires tout en consolidant le réseau partenarial grâce auquel l'université, en plus des fonds propres qu'elle dégage, peut mener à bien l'accompagnement social des étudiants,
- faire de l'université un centre d'innovation sociale, notamment grâce à son projet « Campus zéro non recours », et de promotion de l'accompagnement et du travail social.
-

Vous poursuivrez plus spécifiquement les objectifs suivants :

- mettre en œuvre le projet « Campus zéro non recours » via, notamment, la transposition des outils de la CAF et du Département pour une présence « hors les murs »

au plus près des étudiants ainsi que l'apport de réponses ciblées sur les besoins émergents;

- intensifier le repérage des situations critiques (hébergement chez des tiers, risques de prostitution) pour orienter au mieux et au plus vite les étudiants vers les services et partenaires compétents ;
- diminuer les ruptures de parcours liées aux problématiques administratives des étudiantes et étudiants internationaux ;
- structurer les premières opérations de recherche-action sur l'innovation sociale.

Vous veillerez, entre autres actions de court et moyen terme, à :

- poursuivre les actions en cours pour renforcer l'attractivité de la filière Travail Social : Paris 8 s'est en effet engagée à agir comme un pivot entre sa jeunesse territoriale et les métiers en tension et participer à la structuration de cette filière. En ce sens, elle appuie la coopération avec l'Institut National du Travail Social pour allier recherche en innovation sociale et insertion professionnelle ainsi que la coalition d'acteurs sociaux en animant un réseau prêt à offrir des débouchés pérennes aux étudiants souhaitant s'engager dans le travail social (Conseil Départemental 93, Croix-Rouge Française, Restos du Cœur, Emmaüs, ARS Île-de-France, Uniopss, ADEME, Direction de la Santé de Paris) ;
- formaliser des conventions de stages et d'alternance avec les partenaires du secteur social pour garantir des revenus stables aux étudiants ;
- produire un bilan transversal de la cohérence entre accès aux droits et réussites étudiantes.

Vous pourrez être amené, selon les enjeux et sujets, à contribuer au travail des *work packages* de l'alliance ERUA : votre participation garantira que la voix et la vision de notre établissement portent dans la définition et la mise en œuvre des orientations de l'alliance. En conjuguant nos compétences respectives, nous assurerons la coconstruction d'une politique globale d'internationalisation qui vise à renforcer la synergie entre excellence pédagogique, rayonnement de la recherche et engagement citoyen à l'échelle européenne.

Vous exercerez votre mission en collaboration étroite avec la **vice-présidence de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire** mais aussi en lien étroit avec la Direction Vie de Campus, la Direction des Services de la Recherche, les composantes et services centraux, ainsi qu'avec les différentes vice-présidences et charges de mission, et notamment la charge de mission « Santé, prévention et bien-être étudiant ».

Vous présenterez chaque année un rapport d'activité faisant état des actions menées et des perspectives à venir.

Je vous souhaite pleine réussite dans cette mission essentielle pour accueillir et accompagner au mieux nos étudiants et faire de Paris 8 un modèle d'université inclusive, solidaire et ouverte.

Arnaud Laimé
Président de l'université

